

Vide Grenier Amancy

Dimanche 21 Juillet 2019

Parking de la Salle Polyvalente
(derrière l'école maternelle)

FICHE D'INSCRIPTION

Joindre obligatoirement une copie recto/verso de votre carte nationale d'identité pour les particuliers ou de la carte de commerçant pour les professionnels

Inscription et règlement obligatoires à retourner à :

MAIRIE

Chef Lieu - 74800 AMANCY

Tél : 04.50.03.03.13 – Fax : 04.50.25.11.77

Email : mairie@amancy.fr



Nom

Prénom

Adresse

Tél :

Le Tarif est fixé à 4,00 € le mètre linéaire
(Profondeur 2,50 m maxi)

Règlement à établir à l'ordre du TRESOR PUBLIC

Nombre de mètres : X 4,00 € =

Date limite d'inscription à respecter : 7 juillet 2019

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

Nom

Prénom

Adresse

m'engage sur l'honneur à respecter le règlement et ne pas participer à plus de 2 vide-greniers au cours de l'année 2019

Fait à..... le

Signature

Vide Grenier AMANCY Dimanche 21 Juillet 2019

Extrait du règlement du vide grenier d'Amancy

Il se déroulera sur le parking de la Salle Polyvalente (derrière l'école maternelle)

le Dimanche 21 juillet 2019 à partir de 7 h.

Dans le périmètre et sur le seul emplacement défini.

Le tarif est fixé à 4,00 € le mètre linéaire (profondeur 2,5 m maxi)

Aucune vente de produits alimentaires ne sera autorisée.

Le déballage devra être terminé à 9 heures.

Tout emplacement non occupé après 9 h sera perdu.

Par sécurité au cours de la journée, aucun véhicule ne devra pénétrer sans autorisation sur le parking de la Salle Polyvalente.

Les allées de circulation et dégagement réservées au passage des usagers devront être laissées constamment libres et dégagées.

AUCUN véhicule ne devra stationner sur ce parking ainsi que sur le chemin d'accès, ceux-ci étant réservés aux organisateurs ou en cas d'urgence.

Nous vous proposons les parkings à proximité (maternelle, maison pour tous, église)

Les exposants ne devront pas détériorer le parking de la salle polyvalente.

L'utilisation de piquets ou broches pour l'ancrage des installations est rigoureusement interdite.

Un sac poubelle sera remis à chaque participant et devra être déposé en fin de journée dans les containers afin de laisser propre l'emplacement. D'avance MERCI

Chaque participant s'engage à respecter le présent règlement et à se conformer aux injonctions des personnels responsables du vide grenier.

Vous trouverez les modalités d'inscription à : Mairie d'Amancy, Chef Lieu - 74800 AMANCY Tél : 04.50.03.03.13 - Fax: 04.50.25.11.77 – Email : mairie@amancy.fr

Pièces à joindre : Fiche d'inscription et règlement par chèque libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC Pour les particuliers : Une copie de votre Carte Nationale d'identité ou Passeport ou Permis de conduire, ainsi qu'une attestation de non-participation à plus de 2 vide-greniers au cours de l'année civile, Pour les professionnels : Une copie de votre carte de commerçant ou le n° de l'attestation de brocante,

Date limite d'inscription à respecter 7 juillet 2019

Aucun remboursement ne sera effectué même en cas d'intempéries.

Merci de votre compréhension

Possibilité de Restauration sur place midi et soir

Le comité des fêtes vous souhaite une très bonne journée